

Perspectives géo-économiques de la complémentarité urbaine-rurale au Québec

Par **Marc-Urbain Proulx**, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT),
Université du Québec (UQAC) • marc-urbain_proulx@uqac.ca

La répartition des activités économiques à travers l'espace répond à des logiques, des forces et des tendances spécifiques qui évoluent au fil du temps. Les établissements humains ne sont pas statiques mais bien dynamiques. Des villes croissent alors que d'autres déclinent. Des zones émergent et s'affirment, tandis que d'autres stagnent ou régressent. Certains pays structurent plus intensivement leur espace avant de laisser cette prérogative à leurs voisins. Même à l'échelle des continents, nous percevons très bien les avancées et les reculs géographiques de l'économie non seulement dans le contexte de la jeune Amérique, mais aussi sur les espaces plus anciens comme en Asie actuellement et aussi en Europe, dans une moindre mesure.

Cette dynamique géo-économique (ou spatio-économique) s'inscrit actuellement dans un contexte mondial en mutation économique et sociale tirée par les nouvelles technologies informationnelles, par l'intégration sectorielle des activités économiques et aussi par d'autres facteurs importants tels que l'effondrement des régimes de l'Europe de l'Est, l'ouverture économique de la Chine, l'émergence de nouveaux pays (Inde, Brésil, Irlande...), l'affirmation nouvelle de certaines zones multipolaires comme le bassin du Pacifique, ladite 3^e Italie, le Centre-Sud des États-Unis, la « Sun Belt » anglaise, le triangle brésilien, l'arc méditerranéen. En réalité, l'économie devenue globale dans ses marchés s'inscrit avec certaines particularités territoriales, notamment sous l'angle de tout nouveau phénomène émergent. Nous assistons à l'évidence à un changement de décor (Morvan, 2004; Brunet, 2004) mis en scène par une nouvelle organisation économique de l'espace associée à de nouvelles forces, notamment les axes, les nœuds et les moyens de

communication (Castel, 1996; Claval, 2003) à l'égard desquels les divers territoires urbains, ruraux, métropolitains, périphériques se positionnent tant bien que mal grâce à leur capacité de combinaison endogène de ressources autour de spécificités et de spécialisations (Veltz, 2002; Porter, 2001). De fait, la nouvelle concurrence globalisée tend, à l'évidence, à redonner aux divers territoires un rôle économique sensiblement plus actif qu'auparavant.

La lecture des « économies-territoires » dans le contexte actuel met d'abord en exergue le phénomène de la métropolisation. En effet, quelque 300 régions urbaines globales contenant chacune au-delà du million d'habitants structurent de plus en plus l'espace économique planétaire en polarisant une large partie de la croissance mondiale. La classification de ces métropoles amène les spécialistes à les ordonner selon différentes caractéristiques en matière de contenu (Sassen, 2001; Hall, 2001). À cet effet d'agglomération urbaine, les observations permettent aussi d'induire que la forme territoriale associée à la « toile d'araignée » s'affirme progressivement et clairement sur fond du traditionnel « astérisque ». Chacun de ces 300 pôles et bien d'autres plus petits se disperse en effet sur une plus ou moins vaste superficie, en laissant émerger en son enceinte des centres intermédiaires et des zones spécialisées (industries, commerces, loisirs, habitations...) localisés à travers un réseau de transport routier fluide aux multiples carrefours.

Par la forte attractivité périurbaine, sont entraînés des effets de désertification de zones plus périphériques en exode, bien sûr, mais aussi de certaines aires centrales désormais moins qualifiées, notamment les anciens carrefours de transport ferroviaire et maritime autour desquels s'étaient formés les premiers noyaux de l'ère industrielle. Bref, la métropolisation représente un phénomène territorial de mieux en mieux saisi, mais encore insuffisamment puisque

les outils traditionnels se butent à l'observation et à l'analyse de sa complexité (Lacour et Puissant, 1999). Les analystes doivent non seulement utiliser certains concepts opposés tels que la concentration, la dispersion et le drainage afin de saisir, dans une même lecture, leur complémentarité sur le même objet (Claval, 2003), mais aussi considérer attentivement les diverses parties distinctes d'une réalité métropolitaine très fragmentée mais présentée encore largement comme un tout par les statistiques disponibles (Proulx, 2002).

Outre les métropoles, la lecture des économies-territoires fait apparaître un deuxième phénomène d'importance. Il s'agit de nouvelles aires économiques spécialisées qui apparaissent ici et là, en territoires urbains et périurbains bien sûr, souvent dans la frange urbaine ou en périphérie immédiate, et parfois singulièrement en périphérie éloignée ou très éloignée des grands centres urbains. Existente à cet effet deux grands types de territoires. Bel et bien désignées, se positionnent les « zones franches » caractérisées spécifiquement par leur soustraction affirmée aux normes sociales et économiques nationales dans un objectif clair d'attraction d'activités économiques généralement à faible valeur ajoutée, mais créatrices d'emplois. Aussi et non dans une moindre mesure, s'affirment des zones de forte création de richesse qui se distinguent clairement à travers l'espace par leur capacité de combinaisons appropriées de facteurs d'innovation dans les activités économiques (Benko et Liptiez, 2000). Les analystes utilisent divers concepts plus ou moins illustratifs de ces « nouveaux districts industriels », « clusters », « milieux innovateurs », « territoires de soutien », « régions qui gagnent », « collectivités apprenantes ». La recette du succès respectif de ces « grappes territorialisées d'entreprises » s'avère de mieux en mieux formalisée par des modèles spécifiques de plus en plus convergents (Scott et Storper, 2006 ; Cooke, 2001 ; Courlet, 2002 ; Markusen, 2000).

En réalité, la dynamique économique contemporaine saisie à l'échelle globale s'inscrit davantage sur certains territoires métropolitains et non métropolitains spécifiques plutôt que sur d'autres. À travers la richesse des diverses analyses disponibles à propos de cette répartition des activités économiques et sociales, la modélisation globale s'affirme pertinemment pour

illustrer, expliquer et prévoir l'évolution du phénomène. À cet effet, si les grandes catégories territoriales (cités, régions, communautés, districts) demeurent pertinentes en étant même confirmées dans la géo-économie actuelle malgré les modifications de formes et de contenus, les modèles classiques d'analyse spatiale s'avèrent clairement confrontés (Wilson, 2000 ; Claval, 2003) par les nouvelles économies-territoires bien visibles. D'où l'intérêt grandissant porté par la communauté scientifique internationale aux ancrages territoriaux de l'économie mondiale.

Dans le cadre de nos recherches récentes au Québec et ailleurs, des questions pertinentes furent ainsi adressées à propos des nouvelles formes territoriales émergentes (Proulx, 2003a ; 2006a), des contenus territoriaux en restructuration (Jean et Proulx, 2001 ; Gilbert et autres, 2002) ainsi que des stratégies organisationnelles appliquées sur les divers territoires dans un esprit de positionnement national, continental et mondial (Proulx, 2003b ; Proulx 2006b). Nos observations illustrent que la dynamique géo-économique en cours modifie bien sûr les rapports interterritoriaux en bousculant en conséquence les frontières des aires officielles de gestion publique, notamment celles qui furent institutionnalisées pour réguler davantage les relations entre centres et périphéries ainsi qu'entre milieux urbains et milieux ruraux (Proulx, 2006b).

Notre analyse nous amène à avancer que la question de la complémentarité urbaine-rurale doit être nécessairement interpellée à la lumière de ces mouvements géo-économiques relativement prononcés. Si le passage d'un ratio très élevé de ruralité (70 % - 80 %) à un ratio similaire d'urbanité au cours du XX^e siècle est évoqué en Occident pour illustrer les changements actuels dans les établissements humains, force est de constater que la réalité géo-économique contemporaine s'avère beaucoup plus complexe que la simple urbanisation massive. S'expriment clairement bien sûr des explosions urbaines, mais aussi des déclin relatifs autant dans les centres que dans les périphéries dévitalisées, des friches rurales et urbaines accomplies, des rebondissements ou des repositionnements territoriaux en cours. Plusieurs tendances sont ainsi réellement marquées, en particulier l'urbanisation diffuse, l'exode rural, l'émergence de zones et de lieux spécialisés.

L'hypothèse principale qui nous inspire dans ce texte suggère l'affirmation progressive d'une nouvelle division spatiale des activités économiques en contexte du Québec. Après avoir illustré les principales forces géo-économiques en présence telles que la mobilité, la « centralité », l'accessibilité, l'interaction et l'appropriation, nous verrons leur influence sur la localisation des activités économiques qui s'inscrit selon quatre logiques, soit l'extraction des ressources naturelles, la consommation, la production et l'innovation. Les divers territoires du Québec réagissent différemment dans cette dynamique géo-économique contemporaine qui modifie les interdépendances, les concurrences et les complémentarités de jadis.

■ LES CINQ PRINCIPALES FORCES GÉO-ÉCONOMIQUES

La mobilité

Si l'évolution des moyens de transport représente à travers l'histoire un important facteur explicatif de la dynamique géo-économique (Braudel, 1973), les apports technologiques actuels (conteneurs, fiabilité des véhicules, fluidité des routes, rapidité du rail...) ainsi que les nouvelles technologies de la communication (transmissions de données, transactions électroniques, téléphonie mobile...) participent ensemble depuis quelques décennies à la modification substantielle de la mobilité des biens, de l'information, des travailleurs et des consommateurs. En réalité, la mobilité spatiale en tous sens s'est substituée aux traditionnels déplacements centripètes et centrifuges. Demeurée certes une importante contrainte spatiale, la distance n'influe plus par contre de la même manière sur les comportements de localisation des activités humaines (industries, commerces, résidences, services...). Des zones et des centres autrefois répulsifs sont désormais devenus attractifs (franges urbaines, flancs de montagnes, plans d'eau, carrefours routiers...); des zones et des centres autrefois convoités sont maintenant délaissés (centres-villes, proximité des gares et des ports, vallées excentriques...). S'il existe des tendances réelles à la déconcentration des activités humaines et même à une certaine contre-urbanisation, force est de constater, à l'analyse détaillée, que la croissante mobilité contemporaine des facteurs et des acteurs alimente des effets encore

plus complexes et plus subtils de concentration (Binet, 2004). Ne serait-ce que le nomadisme accru des investissements à l'échelle planétaire qui se voit influencé considérablement au Québec par des facteurs autrefois à peu près neutres comme les conditions de l'environnement naturel. Soulignons aussi la mise en place des unités géantes de distribution (enseignes Wal-Mart, Réno-Dépôt, Bureau en gros, par exemples) ayant un vaste rayonnement devenu désormais possible par la nouvelle mobilité des consommateurs, en occasionnant du coup de nombreuses conséquences sur l'utilisation du sol.

Bref, la force géo-économique liée à la mobilité se présente aujourd'hui au Québec et ailleurs d'une manière fort différente qu'il y a quelques décennies.

La centralité

La centralité des lieux dans l'espace joue généralement un rôle très important dans l'évolution de ceux-ci en s'inscrivant telle une composante essentielle pour expliquer et prévoir les comportements de localisation. Elle est même à la base de la fameuse théorie des places centrales (Christaller, 1966). La centralité génère des effets liés à la gravité spatiale qui tire sur la concentration des activités économiques, sociales et culturelles en formant des centres urbains. Cette gravité s'avère bien visible à l'échelle continentale, notamment sous la forme de la dorsale polycentrique européenne en consolidation, dite « banane bleue », localisée à cheval sur l'axe continental Londres-Milan, en plein centre du continent (DATAR, 2000). En Amérique du Nord, la zone centrale du continent joue aussi de plus en plus son rôle gravitaire, notamment par l'entremise de pôles fortement émergents actuellement comme Denver, Albuquerque, Juarez, Houston, Phoenix, etc. (Pack, 2002; Rappaport, 2003).

Sur une surface donnée, le centre se définit en géométrie tel un point intérieur situé à égale distance des autres points. Une telle position d'équilibre optimise le fardeau de la distance. La géo-économie reconnaît à cette force de la centralité d'autres attributs complémentaires et même substituts, notamment en matière de contenu. Ainsi, les centres Londres, New York, Los Angeles, Milan, São Paulo ont porté leur attractivité urbaine à un point très élevé de polarisation

aux échelles nationale et mondiale, sans offrir un véritable point d'équilibre dans leur zone ou pays d'émergence. Qui plus est, actuellement, les pôles asiatiques fortement émergents tels que Tokyo, Shanghai, Bombay ne détiennent généralement pas une position vraiment centrale, ni à l'échelle continentale ni à l'échelle mondiale. À l'évidence scientifique, d'autres règles spatiales semblent jouer dans les centres urbains, notamment le classique cumul de facteurs (Myrdal, 1956), les rendements croissants (Krugman, 1991), le branchement approprié sur des réseaux planétaires (Castell, 1996) et la présence de corridors topodynamiques (Tellier, 2005).

L'espace Québec subit en cette matière les effets gravitaires des grands centres urbains américains dynamiques. Par sa localisation stratégique, le principal centre canadien, Toronto, offre pour la périphérie Québec davantage d'effets de drainage (investissements, industries, immigrants, jeunes talents...) que des effets de diffusion (disponibilité de terrains industriels, demande d'intrants, offre d'opportunités...). Si, par ailleurs, le moteur économique, social et culturel qu'est Montréal offre un apport important pour la périphérie québécoise, il demeure que son rythme relativement faible de croissance et de développement depuis 50 ans limite les effets de structuration de l'espace. Bref, le Québec ne possède pas de centre urbain capable de générer d'importants effets polarisants et structurants comme Vancouver, Calgary, Seattle ou Dallas. Cette partie du Canada s'avère en réalité de plus en plus périphérique sur son espace continental dont le centre géographique joue de plus en plus son rôle gravitaire. Cette périphérie nord-américaine qu'est le Québec possède néanmoins une zone centrale de plus en plus dense en population située au sud-est qui se distingue de plus en plus d'une vaste zone périphérique largement en exode (Proulx, 2006a).

L'accessibilité

L'accessibilité représente une autre force géo-économique qui agit au Québec et ailleurs en influençant toujours et encore les établissements humains, mais de manière différente qu'auparavant. D'abord, l'accès aux ressources naturelles influence certes encore le phénomène de dispersion spatiale des activités économiques, mais autrement qu'autrefois,

car l'exploitation et la première transformation de ces ressources nécessitent désormais beaucoup moins d'établissements humains à proximité des bassins et des gisements. En outre, l'accès aux grands marchés (Montréal, Québec, Toronto...) et aux plus petits (Sherbrooke, Saguenay, Saint-Georges...) peut s'effectuer à distance raisonnable, alimentant ainsi certaines tendances comme la déconcentration industrielle hors des villes et aussi l'établissement de géants de la distribution exclusivement dans les agglomérations urbaines importantes. À cet effet d'accès aux marchés, il va sans dire que les territoires limitrophes de la frontière américaine sont devenus au Québec beaucoup plus attractifs depuis la forte multiplication des échanges nord-sud causée par la signature de la nouvelle entente commerciale (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. D'autant plus que cette zone polycentrique sud-est s'avère en excellente position sur la surface du Québec habité, qui devient nécessaire à desservir par des unités de production de plus en plus imposantes parce qu'intégrées. Bref, l'attractivité des lieux se voit modifiée par la variation des caractéristiques de l'accessibilité.

En cette matière d'accessibilité au Québec, le fleuve Saint-Laurent, qui fut si important dans le passé en favorisant d'abord le développement de Québec, ensuite celui de Montréal à partir de 1850, avant qu'il se déplace plus récemment vers Toronto dans un double renversement spatial de l'amont vers l'aval, a certes perdu de son importance géo-économique. Cacouna, Sept-Îles, Bécancour, La Grande Anse, Baie-Comeau, Sorel deviennent des lieux toujours très bien positionnés, tout en demeurant trop peu convoités, au profit de certaines zones plus accessibles par le transport routier comme Victoriaville, Saint-Georges, Granby, La Pocatière, Lac Mégantic. Les grands axes routiers comme celui du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie ou des Laurentides jouent désormais un rôle considérable, notamment les carrefours comme Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Saint-Jérôme, en alimentant davantage les conditions d'accessibilité pour les activités de nature économique.

L'interaction

L'intensité de l'interaction entre plusieurs points dans l'espace permet l'intégration et la consolidation

des territoires, ne serait-ce que la localisation des administrations publiques. De la traditionnelle place de marché qui fut historiquement le mécanisme principal de l'interaction tous azimuts, cette force géo-économique bénéficie aujourd'hui de nombreux moyens techniques (courrier, téléphone, Internet...) ainsi que des conditions territoriales plus souples telles que les clubs et groupes, le tissage de réseaux sociaux, la pratique du meeting, les tactiques du maillage et autres occasions de face-à-face peu régulées par le marché ou la hiérarchie mais pouvant satisfaire les intérêts des acteurs. Signalons que malgré les technologies de communication et d'échanges à distance, la proximité joue toujours un rôle crucial dans la mise en interaction des individus (Polèse et Shearmur, 2002). En alimentant la dynamique culturelle, sociale et économique, cette proximité participe à la structuration collective des territoires dans un esprit de milieux de vie.

Au Québec, la force géo-économique associée à l'interaction territoriale plonge ses racines historiques dans les postes de traite qui agissaient comme lieu de transactions multiples. Diverses formules de coopération ont aussi existé pendant la colonisation française afin d'ouvrir le régime seigneurial de nature hiérarchique sur la réalité sociale, culturelle et économique. Par la suite, la mise en place du régime municipal a donné des bases solides à la démocratie locale dans l'organisation et l'aménagement de cadres de vie pour les habitants. Les commissions scolaires ont aussi participé à cette nécessité d'interaction et de coordination pour la desserte des services d'éducation primaire et secondaire. Avec la réforme territoriale amorcée dans les années 1960 furent multipliées les organisations territoriales (directions, conseils, bureaux, agences...) dans un double contexte de décentralisation (déconcentration) des gouvernements supérieurs et d'émergence de la société civile organisée aux échelles liées à la proximité entre les acteurs.

En réalité, sur les territoires du Québec, les nécessaires relations entre les acteurs du développement dans un esprit de concertation, de partenariat, d'alliance sur des actions collectives s'avèrent aujourd'hui largement régulées par un ensemble d'organisations sectorielles de nature publique, parapublique et collective sises à trois échelons territoriaux distincts. Si l'interaction s'en voit facilitée par ce système de

gouvernance, les nombreuses petites structures présentes, fragmentées par secteurs et éclatées par échelons, génèrent aussi dans leur volonté de régulation, une certaine inertie institutionnelle (Proulx, 2004a). De nouveaux mécanismes interactionnels deviennent constamment nécessaires afin de stimuler le dynamisme territorial. À cet effet, notre observation de la réalité territoriale nous permet de constater l'émergence récente de nouveaux champs interactionnels autour des filières, des niches et des grappes à structurer collectivement dans un esprit d'innovation. Quatre mécanismes institutionnels s'affirment à cet effet (Proulx, 2007), soit les nouveaux regroupements, les réseaux, les petits événements et les catalyseurs.

L'appropriation

Une dernière force spatiale contemporaine qu'il nous apparaît important de souligner s'avère représentée par les nouvelles capacités d'appropriation économique et sociale des collectivités locales et régionales. Appropriation facilitée récemment par certains facteurs comme une distance devenue moins contraignante, la décentralisation d'organisations publiques de diverses natures ainsi que l'élargissement des élites traditionnelles causé par divers mécanismes de démocratie participative appliqués dans plusieurs secteurs et à diverses échelles territoriales. L'appropriation représente une force géo-économique de nature endogène qui génère en principe des effets structurants sur les territoires.

Au Québec, nos observations nous amènent à considérer que la force de l'appropriation territoriale n'est cependant pas aussi présente et accentuée que proposée par ses défenseurs bien intentionnés désireux d'en faire un véritable levier de développement en référence à une doctrine bien articulée (Friedmann, 1992). Dans plusieurs secteurs économiques, on assiste plutôt à une désappropriation locale et régionale des activités, en réalité de plus en plus récupérées par les grands groupes nationaux et internationaux comme Abitibi-Consol, Canadian Tire, Loblaw, Wal-Mart, Tim Horton.

Néanmoins, bien visible à des degrés divers (Proulx, 2006b), l'appropriation collective de responsabilités et de facteurs génère certes des effets structurants dans certains villages et villes, dans certaines MRC

(municipalités régionales de comté), dans certaines régions et aussi dans plusieurs communautés autochtones. Plusieurs cas territoriaux s'avèrent intéressants à cet effet, notamment à Essipit, à Sacré-Cœur, à Kamouraska, au Domaine-du-Roy et en Estrie. L'impôt foncier, la formule coopérative, les redevances versées sur la rente forestière et hydroélectrique servent de leviers pour cette appropriation collective. Malgré des acquis indéniables, notamment sous l'angle des responsabilités publiques (aqueduc, sécurité, éducation...), les territoires du Québec demeurent encore mal outillés en matière d'appropriation de leviers de développement. À l'échelle du Québec, par contre, il va sans dire que des sociétés d'État comme Hydro-Québec, la Société des alcools, la Société générale de financement, la Caisse de dépôts et placement génèrent des effets considérables en matière de rétention et d'attraction d'investissements qui participent à la structuration économique et sociale de cet espace nord-américain. En réalité, le Québec est en manque d'un instrument décentralisé, de nature communautaire, pour renforcer substantiellement l'appropriation économique.

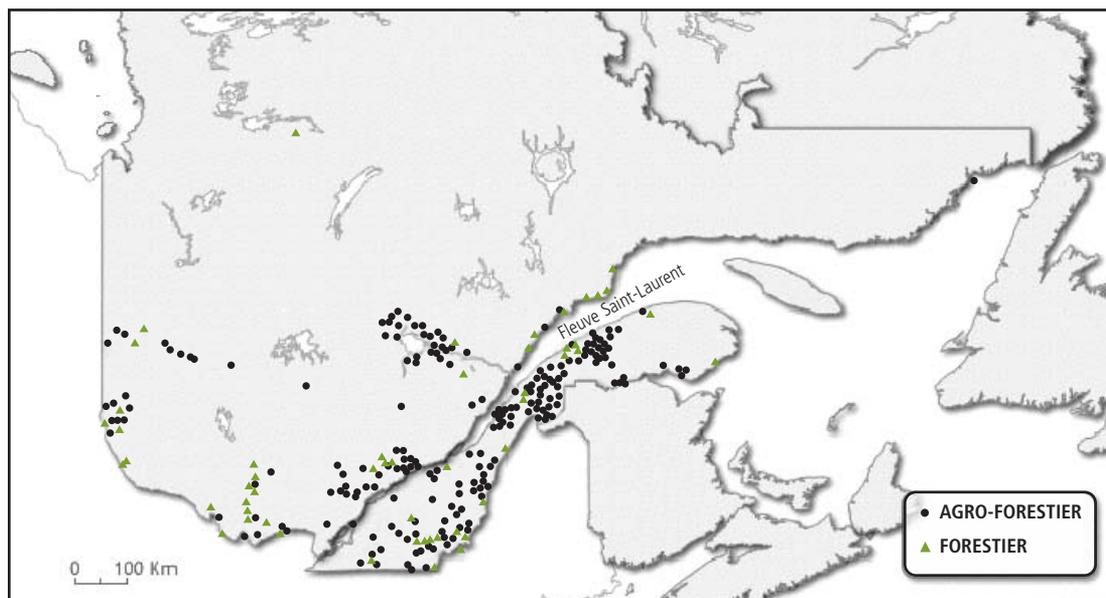
Voyons désormais l'influence de ces mouvements dans la création d'une nouvelle division spatiale de l'économie québécoise et leurs impacts sur les territoires eux-mêmes.

■ LES QUATRE LOGIQUES DE LA LOCALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Géo-économie de l'extraction

L'extraction de ressources naturelles demeure une logique géo-économique très importante au Québec, même si elle ne se présente plus de la même manière qu'autrefois. Dessinant des aires spécifiques d'exploitation minérale, agricole, hydroélectrique, forestière, maritime et maintenant éolienne, les divers bassins et gisements de ressources attirent encore aujourd'hui de substantiels investissements technologiques et techniques. Ainsi alimentées, les activités économiques en émergence ou déjà anciennes mais en consolidation, éliminent par contre souvent, en retour de croissance grâce à ces investissements, de nombreuses unités obsolètes.

CARTE 1 : LES CENTRES FORESTIERS ET AGRO-FORESTIERS AU QUÉBEC



Source: BOTA et compilations diverses par Mélanie Desmeules
Alain Roch, UQAC, 2002

Les nouvelles extractions de ressources se poursuivent donc dans un esprit de création de richesses, tout en respectant de plus en plus les normes environnementales ainsi que les droits autochtones. Comme activités économiques primaires, soulignons notamment le récent complexe hydroélectrique de La Grande Rivière, en particulier les travaux actuels aux centrales Eastmann I et Eastmann II. Il y a aussi l'émergence de zones de production éolienne en Gaspésie ainsi que l'exploitation anticipée des monts Otish (diamants, récréotourisme), de la Grande rivière de la Baleine (hydroélectricité), de Canapiscau (éolien) et de la Basse-Côte-Nord (hydroélectricité). Sans compter les centaines de centres forestiers (carte 1) et les dizaines de centres maritimes qui subissent divers effets liés aux aléas de la demande mondiale, à la rupture des réserves, aux investissements technologiques et aussi à des nouvelles activités économiques.

Ainsi, malgré une concentration de plus en plus forte de la population dans les centres urbains du sud, la tendance spatiale à la dispersion des activités économiques (primaire) en périphérie s'avère encore très présente au Québec. Si l'érosion migratoire de la population afflige la majorité des divers lieux et milieux éloignés des grands centres et souvent distants les uns des autres, la cause principale réside largement dans les technologies éliminatrices de postes de travail qui sont utilisées désormais pour l'extraction accrue (en chiffres absolus) de ressources naturelles et aussi de leur première transformation. Signalons que, globalement, les ressources naturelles participent à près du tiers du PIB (produit intérieur brut) du Québec.

En réalité, le Québec exploite des bassins de ressources naturelles de plus en plus éloignés en n'érigeant cependant que très peu de nouveaux établissements humains et même, en ne contenant que trop difficilement l'érosion d'un grand nombre d'établissements actuels. Sur les 1 100 petits lieux et milieux (moins de 5 000 habitants) à vocation agricole, forestière, maritime, touristique, autochtone et mixte, la majorité s'avère en déclin ou en stagnation au Québec (Proulx, 2006a). Néanmoins, la croissance et même l'explosion caractérisent un certain nombre d'entre eux grâce notamment à de nouveaux gisements exploités, au tourisme en émancipation, à l'expansion

urbaine, au dynamisme autochtone, à la diversification économique et à d'autres facteurs de repositionnement ou de rebondissement. En certains points privilégiés, des lieux sont devenus de véritables pôles comme à Rivière-du-Loup, Sorel, Amos, Alma, Sept-Îles ou Gaspé. Moins importants mais néanmoins névralgiques, d'autres points bien localisés tels que Chibougamau, Havre-Saint-Pierre, Saint-Félicien, Maniwaki et autre Rivière-au-Renard polarisent les activités économiques en devenant des centres de services en périphérie.

La carte 1 nous permet de visualiser la localisation de plusieurs bassins de ressources naturelles sur l'espace Québec. Non illustrés sur cette carte, quelques corridors de pénétration périphérique permettent l'accessibilité aux bassins et gisements de ressources. Également non illustrées, trois oasis de verdure (agriculture) se distinguent assez bien dans l'espace Québec grâce à leur localisation relativement nordique, soit la vallée de la Métapédia, la vallée du Saguenay et du Lac-Saint-Jean ainsi que les terres autour du lac Témiscamingue.

Géo-économie de la consommation

Les activités économiques liées à la consommation de biens et de services ont subi, au cours des dernières décennies, des bouleversements importants dans leur inscription territoriale. Selon nos observations, nous pouvons déterminer quatre faits importants qui ont influencé les divers lieux de commerces et de services. Faits qu'il est possible, à l'analyse, de formaliser en trois grandes vagues distinctes.

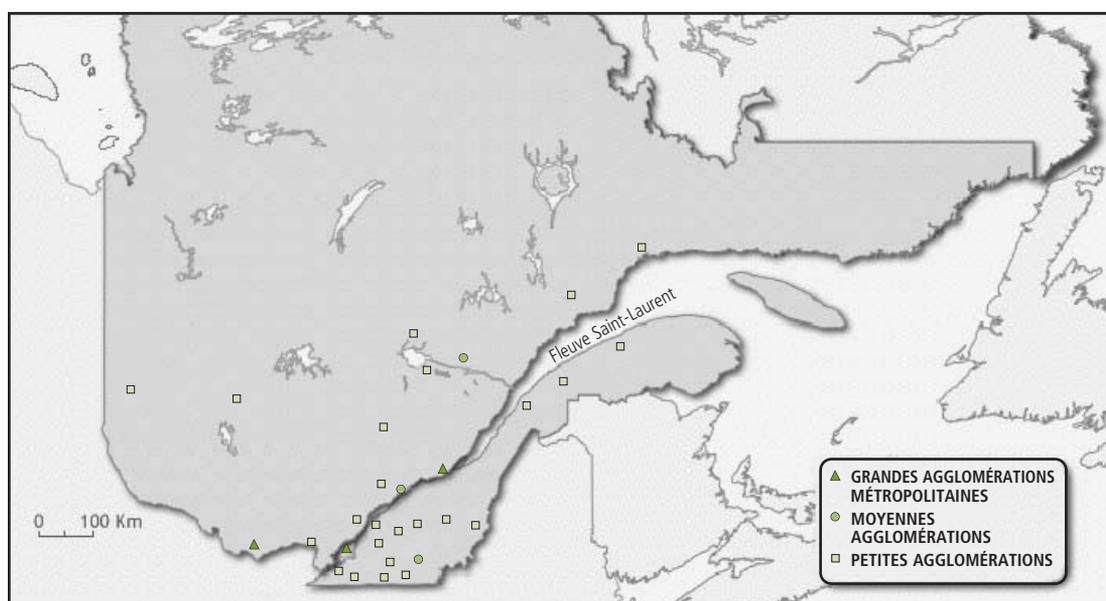
D'abord, les activités de consommation ont subi l'arrivée des centres commerciaux dans les années 1960 et 1970 qui ont généré un véritable choc initial dans la perte de la vitalité des traditionnelles rues commerçantes jadis prospères dans les centres urbains. Ensuite, dans une deuxième phase distincte au cours des années 1980, la montée en puissance de la restauration rapide qui se localise largement sur les boulevards, notamment périurbains, a participé à l'accélération du drainage des consommateurs hors des zones centrales des villes. Cette phase fut caractérisée en outre par l'émergence de bâtiments, places et complexes de services spécialisés localisés stratégiquement sur les boulevards qui, du coup, ont considérablement limité la capacité de différenciation

et de repositionnement des zones centrales désormais en dévitalisation accentuée. Finalement, la construction récente et actuelle des méga-carrefours périurbains, composés de géants (grandes surfaces) de la distribution entraîne encore davantage le mouvement de dévitalisation des zones centrales des agglomérations urbaines et aussi des autres petits lieux et milieux limitrophes et plus éloignés.

Ces quatre phénomènes et trois phases dans les comportements de localisation des activités écono-

miques liées à la consommation participent à la structuration d'une couronne périurbaine plus ou moins étendue autour des centres urbains importants bien positionnés sur l'espace (carte 2). Il se produit en réalité une « recentration périurbaine » des facteurs d'attraction des activités de consommation. Devenus plus mobiles qu'auparavant, les consommateurs peuvent désormais satisfaire leurs besoins dans ces nouvelles zones, en bénéficiant à la fois de plus de choix et de meilleurs prix.

CARTE 2 : LES CENTRES DE CONSOMMATION



Source : Observatoire Socio-Économique des Territoires MRC du Québec, UQAC.
Alain Roch, UQAC, 2002

Au passage des trois vagues précitées, les activités locales liées au commerce et aux services furent très largement intégrées par des grandes chaînes nationales ou internationales aux succursales multiples. La classe locale et régionale d'entrepreneurs, de propriétaires et de promoteurs des activités de consommation fut ainsi largement érodée au profit de la montée en importance d'une classe de gestionnaires, de gérants et de commandités. Puisque les profits générés par les succursales sont canalisés vers les sièges sociaux de

Montréal, Toronto ou New York, les fuites monétaires (profits) hors des circuits économiques territoriaux (locaux et régionaux) se sont alors accélérées, limitant ainsi les potentialités d'investissement. En conséquence, le potentiel entrepreneurial fut encore davantage affaibli, dans un contexte de barrières à l'entrée en affaires beaucoup moins perméables, notamment dans le secteur tertiaire traditionnellement fertile de nouvelles initiatives et de nouveaux entrepreneurs.

Les répercussions de cette nouvelle logique géo-économique des activités de la consommation qui s'est imposée au Québec dans le contexte de la tertiarisation contemporaine de l'économie s'avèrent considérables. Le Québec se retrouve ainsi avec de nouvelles agglomérations urbaines qui illustrent de véritables « couronnes de consommation » largement étalées sur de vastes zones périurbaines. À travers ces larges superficies concentriques distinguables notamment par la densité des établissements humains, on trouve aussi des zones d'habitat de différents styles banlieusards selon les besoins différenciés des clients, des aires de services spécialisés (loisirs, villégiature, éducation, santé, entreposage, etc.), des parcs industriels et/ou technologiques, des complexes récréotouristiques ainsi que d'autres zones spécialisées qui s'insèrent au travers des plus anciennes villes satellites dont plusieurs présentent un taux de croissance supérieur aux villes centrales de l'agglomération.

Dans de telles zones de consommation agglomérées sur de vastes régions urbaines, le citoyen habite dans un lieu, travaille dans un autre, souvent assez loin, voit ses enfants suivre des études supérieures dans un troisième lieu, achète ses biens et ses services quotidiens dans un quatrième et visite d'autres lieux occasionnellement pour le sport, les loisirs, etc., et souvent se repose les fins de semaine dans un autre lieu encore, spécialisé celui-ci dans la villégiature. Selon cette tendance géo-économique lourde, la gestion publique territoriale doit réguler l'équilibre en misant sur les effets positifs tout en gommant les conséquences négatives, notamment la forte consommation de sol souvent de très bonne qualité agricole. En ce sens de planification territoriale (environnement, aménagement, développement) et de financement des services (transport, eau, sécurité publique...), les outils traditionnels associés à l'urbanisme, au zonage et à l'impôt foncier sont totalement à revoir afin d'appréhender globalement les nouveaux phénomènes contemporains.

Géo-économie de la production

Notons dès le départ que les activités de production subissent, au Québec comme ailleurs, les effets de l'intégration sectorielle qui, nous l'avons vu, ont largement affecté les activités liées à la consommation. En réalité, les petites unités disparaissent au profit de plus grandes et de très grandes, généralement plus intenses en technologies et souvent de propriétés transnationales.

Si les petites entités manufacturières disparaissent par achats ou faillites, autant dans les petites villes que dans les plus grandes, les grandes unités de production en émergence se localisent rarement dans les petites villes très éloignées des marchés urbains. Ces unités géantes ne s'établissent pas non plus au cœur des grandes agglomérations urbaines relativement répulsives avec leurs conditions d'implantation moins favorables, notamment le prix du sol et la congestion routière. Libérées désormais d'une obligatoire localisation à proximité de la gare ou du port dans le centre des villes, les unités manufacturières contemporaines se déconcentrent maintenant en général hors des villes. Elles bénéficient au Québec de plusieurs choix de localisation accessibles sur de vastes zones en faible densité de la frange urbaine et de la périphérie plus ou moins éloignée. À travers ces nouvelles zones attrayantes, des poches de production plus denses se forment généralement en « grappes » d'activités à Bécancour, Sherbrooke, Trois-Rivières, Mirabel, Montmagny, mais aussi en des lieux et milieux plus éloignés comme à Sept-Îles, Matane, Val-d'Or, Rivière-du-Loup et évidemment Saguenay qui s'inscrit telle une importante zone industrielle au nord du 47^e parallèle. Si le bois, la pêche, l'agriculture et l'aluminium représentent les principales vocations économiques de cette industrialisation dispersée, la production spécialisée dans des niches commence à porter des fruits fort intéressants, notamment dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'à Charlevoix, le Haut-Richelieu, la Basse-Mauricie ou Kamouraska.

CARTE 3 : LE CROISSANT MANUFACTURIER



Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC.
Alain Roch, UQAC, 2004

Au Québec, cette nouvelle logique géo-économique se concrétise largement dans la vaste zone sud-est, formant ainsi un « croissant manufacturier » à cheval sur l'axe des Appalaches (carte 3). Cette zone de production non uniforme commence dans les Basses-Laurentides, traverse la zone industrielle de l'ouest de Montréal, s'étire en s'élargissant en Montérégie vers l'Estrie, les Bois-Francs et ensuite la Beauce, avant de remonter vers Lévis, Montmagny et désormais encore plus loin dans le Bas-Saint-Laurent grâce notamment à certains milieux dynamiques comme La Pocatière. Bien localisé à proximité de la frontière américaine et sis au cœur du réseau routier québécois, ce vaste croissant polycentrique, truffé de poches à densité industrielle variable, contient statistiquement la majeure partie de la production manufacturière du Québec. Les villes de Victoriaville, Drummondville, Saint-Georges, Valcourt, Lévis, Sherbrooke, Saint-Jean, Saint-Laurent et Mirabel voient leur économie locale largement profiter de cette nouvelle logique de production déconcentrée.

Géo-économie de l'innovation

À l'ère de l'économie du savoir, l'innovation représente le moteur principal de nombreuses activités économiques. Impulsée par les besoins du marché d'un côté ou par les équipements technologiques de l'autre, l'innovation se diffuse dans tous les secteurs économiques, de l'agriculture au pharmaceutique en passant par l'aérospatial, l'architecture, la restauration, etc. qui sont présents partout sur l'espace québécois.

À divers degrés selon les lieux et les milieux, les impulsions mercantiles et technologiques diffusées sont captées et valorisées, sous l'angle de l'innovation, dans les produits, les services et les procédés de production. Au-delà des technologies qui la diffusent rapidement, la fertilisation de l'innovation s'effectue inégalement sur les territoires par la combinaison de différents intrants, notamment la recherche et développement, la formation professionnelle, l'incubation d'entreprises, les services de transport et les organismes de financement et grâce à divers processus de créativité et de conception. À cet égard de combinaison créatrice, il apparaît que certains

territoires possèdent les conditions institutionnelles appropriées pour soutenir davantage que d'autres le processus vertueux conduisant à des retombées intéressantes sous l'angle de l'innovation.

Au Québec, cette logique géo-économique de l'innovation différencie clairement certains lieux et certaines zones spécifiques à travers l'espace. Plusieurs de ces milieux innovateurs sont situés dans les villes, comme la Cité du multimédia de Montréal, le Technoparc de Gatineau, la Technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, la Cité de l'optique-photonique de Québec ou Laval Technopole. D'autres territoires fertiles en innovations épousent plutôt une localisation plus périphérique comme la Technopole Vallée du Saint-Maurice, la Technopole maritime du Québec à Rimouski ou la Vallée de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Moins connus parce que moins réputés en matière d'innovation, certains milieux sont néanmoins très dynamiques sous l'angle de l'innovation générée en leur sein. Soulignons les milieux comme La Pocatière, Baie-Saint-Paul, Maskinongé, Bromont, Granby, Sainte-Agathe ainsi que bien d'autres territoires où sont localisés des cégeps (collège d'enseignement général et professionnel) et leurs centres de transfert technologique et technique.

Tant et si bien que le Québec contemporain se retrouve avec de nombreux lieux et milieux qui se distinguent sur l'espace par leur capacité créatrice et leur volonté d'innovation. Nous les avons classifiés ailleurs (Proulx, 2006a) en quatre catégories de zones associées aux grands secteurs économiques : primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire. Ces zones innovatrices épousent des formes diverses et représentent, par leur contenu, une composante importante de la dynamique géo-économique contemporaine.

■ CONCLUSION SUR LES DÉFIS TERRITORIAUX

En matière de complémentarités urbaines-rurales, l'observation du contexte géo-économique du Québec contemporain illustre des forces et des tendances qui agissent en déployant des logiques spécifiques. Nous percevons dans les faits une nouvelle division spatiale des activités économiques qui s'affirme progressivement en différenciant de plus en plus certains territoires à vocation d'extraction, de consommation, de production ainsi que d'innovation. Notre hypothèse formulée au départ s'en trouve d'autant validée.

En réalité, notre analyse offre une dimension supplémentaire vers une modélisation plus générale et plus complète de l'imbrication des divers territoires qui composent l'espace Québec. Elle jette alors un éclairage sur les cibles de la politique publique.

LOGIQUES GÉO-ÉCONOMIQUES DE PLUS EN PLUS AFFIRMÉES AU QUÉBEC

EXTRACTION	CONSOMMATION
Dualité extension – exode périphérique Centres ruraux de services	Étalement périurbain Dévitalisation urbaine et rurale
PRODUCTION	INNOVATION
Croissant manufacturier Poches spécialisées	Zones de concentration Recherche et développement Proximité favorable

En regard de l'extraction de ressources naturelles, les défis liés à une pénétration plus extensive de la périphérie ainsi qu'à une accessibilité accrue aux bassins et aux gisements seront certes relevés plus facilement grâce à la croissante mobilité des marchandises et des travailleurs. Cependant, le Québec devra faire face à la quasi-absence d'impacts positifs sur les établissements humains qui subissent déjà très largement l'exode et la dévitalisation étant donné notamment une première transformation des matières qui s'effectue de moins en moins sur les lieux de prélèvement. La question qui se pose désormais concerne le maintien d'une structure optimale de peuplement pour conserver les acquis patrimoniaux et pour permettre même des ajouts sous l'angle de l'occupation du vaste espace québécois. Notons à cet effet le rôle de rétention qui est joué en périphérie par bon nombre de petits pôles de services bien localisés, non seulement en des lieux centraux (centralité), mais aussi en des points de rupture spatiale et de carrefours de transport.

Du côté de la logique de consommation, la dévitalisation des centres ruraux et des zones centrales des villes va se poursuivre en général, malgré des exceptions, au profit de vastes couronnes périurbaines truffées de zones et de centres plus ou moins spécialisés. L'un des défis majeurs de la politique publique consiste à contenir l'étalement urbain dans les zones à vocation rurale tout en permettant néanmoins le développement économique et social autour des autres vocations territoriales. Les normes d'aménagement à fixer à cet égard pourraient sans doute générer des effets positifs dans la revitalisation des zones désertifiées, autant en milieu urbain que rural.

De moins en moins présente en périphérie et aussi dans les grands centres urbains, la production manufacturière se concentre de plus en plus, d'une manière dispersée, dans la vaste zone sud-est (croissant manufacturier), sans toutefois éliminer des poches

de production localisées ici et là à La Pocatière, au Saguenay, à Sept-Îles, à Grand-Mère, etc. Dans ces milieux manufacturiers dont la spécialisation de la production semble s'affirmer davantage, la question de l'efficacité spatiale globale à maximiser devient importante au Québec, notamment pour rendre les nouvelles concentrations émergentes pleinement accessibles aux marchés des États-Unis, de l'Ontario ou des provinces maritimes canadiennes.

Enfin, en matière d'innovation, des zones spécifiques de concentration de recherche et développement à fort potentiel s'affirment de plus en plus. Cette logique géo-économique distincte nécessite quant à elle que le Québec relève le défi de la maximisation des effets territoriaux liés à la proximité, grâce notamment à une mobilité davantage facilitée en ces zones spécifiques, mais aussi et surtout en soutenant la mise en interaction des divers acteurs liés à la conception et à l'incubation d'activités économiques. Plusieurs lieux et milieux au Québec doivent être ciblés et bonifiés à cet égard, moins dans un sens d'ajouts de structures certes encore nécessaires, mais plus dans un esprit de culture de l'innovation à partir des potentiels territoriaux de créativité et de fertilisation d'initiatives novatrices.

Terminons en soulignant combien la force géo-économique de l'appropriation territoriale nécessite d'être repensée partout au Québec en fonction des acquis passés, des enjeux actuels et des nouvelles cibles pertinentes. L'état réel de la démocratie représentative ainsi que les expériences récentes de démocratie participative peuvent devenir une source d'inspiration à cet égard. En regard des nouveaux champs d'interaction à créer, n'y a-t-il pas un nouveau type de démocratie à inventer sur les territoires du Québec, de manière à soutenir continuellement la dynamique d'appropriation collective ?

BIBLIOGRAPHIE

- Benko, G. et A. Lipietz (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.
- Binet, C. (2004). «Aménagement du territoire au Québec», *Organisations et territoires*, vol. 13, n° 1, p. 91-100.
- Braudel, F. (1973). *Capitalism and Material Life, 1400-1800*, New York, Harpers Collins.
- Brunet, R. (2004). *Le développement des territoires*, La Tour d'Aigues, édition de l'Aube.
- Castel, M. (1996). *The Networked Society*, Oxford, Blackwell.
- Christaller, W. (1966). *Central Place in Southern Germany*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall [première édition, 1933].
- Claval, P. (2003). *La géographie du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Cooke, P. (2001). «Regional Innovation Systems, Clusters and the Knowledge Economy», *Industrial & Corporate Change*, vol. 10, p. 945-974.
- Courlet, C. (2002). «Les systèmes productifs localisés», dans A. Torre, *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement, n° 33, INRA, Versailles.
- DATAR (2000). «Aménager la France de 2020», Paris, La Documentation française.
- Friedmann, J. (1992). *Empowerment*, Cambridge, Blackwell Publisher.
- Gilbert, A., M.-U. Proulx et M. Carrier (2002). «Les circuits d'information en régions: convergence et effets de milieu», *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XXV, n° 1, p. 1-24.
- Hall, P. (2001). «Global City-Regions in the Twenty-first Century», dans A. J. Scott, *Global City-Regions*, Oxford, Oxford University Press.
- Jean, N. et M.-U. Proulx (2001). «La dynamique organisationnelle des territoires MRC», *Cahiers de géographie du Québec*, vol 45, n° 124, p. 87-100.
- Krugman, P. (1991). «Increasing Returns and Economic Geography», *Journal of Political Economy*, vol. 99, p. 483-499.
- Lacour, C. et S. Puissant (1999). *La métropolisation*, Paris, Anthropos.
- Markusen, A. (2000). «Des lieux aimants dans un espace mouvant: une typologie des districts industriels», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *La richesse des régions*, Paris, PUF, p. 85-119.
- Morvan, Y. (2004). *Activités économiques et territoires*, La Tour d'Aigues, Aube.
- Myrdal, G. (1956). *Economic Theory and Underdevelopment Regions*, London, Duckworth.
- Ohmae, K. (2001). «How to Invite Prosperity from the Global Economy into a Region?», dans A.J. Scott, *Global City-Regions*, Oxford, Oxford University Press.
- Pack, J. R. (2002). *Growth and Convergence in Metropolitan America*, Brooking Institution.
- Polèse, M. et R. Shermur (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir*, Montréal, Éditions de l'INRS-UCS et Moncton, ICRDR.
- Porter, M. (2001). «Regions and the New Economics of Competition», dans A. J. Scott, *Global City-Regions*, Oxford, Oxford University Press.
- Proulx, M.-U. (2007). «Vision 2025: le Saguenay-Lac-Saint-Jean face à son avenir», Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2006a) «La mouvance contemporaine des territoires du Québec», *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, n° 3.
- Proulx, M.-U. (2006b) «L'appropriation, clef de la décentralisation», *Organisations et territoires*, vol. 15, n° 2, p. 27-36.
- Proulx, M.-U. (2004a) «Les ressorts de la régulation territoriale», *Lien Social et Politiques*, n° 52, automne, p. 177-194.
- Proulx, M.-U. (2004b) «Tendances géo-économiques», *Annuaire du Québec*, Montréal, Fides.
- Proulx, M.-U. (2003a). «Polarisation dans la géo-économie contemporaine du Québec», dans Charbonneau, F. et autres, *Villes moyennes et mondialisation*, Montréal, Éditions Trames.
- Proulx, M.-U. (2003b) «Stratégies de développement régional au Québec», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 127-142.

- Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des territoires du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. et D. Tremblay (2006). « Marketing territorial et positionnement mondial », *Géographie, économie et société*, vol. 8, n° 2, p. 239-256.
- Rappaport, J. (2003). *U.S. Urban Decline and Growth 1950 to 2000*, Banque fédérale de réserve, Kansas City.
- Sassen, S. (2001). « Global Cities and Global City-Regions: a Comparaison », dans A. J. Scott, *Global City-Regions*, Oxford, Oxford University Press.
- Scott, A. J. et M. Storper (2006). « Régions, mondialisation et développement », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 2.
- Scott, A. J. (dir.) (2001). *Global City-Regions*, Oxford, Oxford University Press.
- Tellier, L. N. (2005). *Redécouvrir l'histoire mondiale*, Montréal, Liber.
- Veltz, P. (2002). *Des lieux et des liens*, La Tour d'Aigues, Aube.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Wilson, A. G. (2000). *Complex Spatial Systems*, London, Prentice Hall.